

Pacte sacré pour une nouvelle station d'épuration « propre »

SIGNATURE Ultramoderne, l'usine traitera les eaux usées des huit communes qui ont, enfin, paraphé hier le contrat avec la Lyonnaise des eaux



Les huit communes du bassin cannois enfin réunies autour du projet Aquaviva de la nouvelle station d'épuration, lors de la signature, hier, du contrat de concession. (Photo A. B. -J.)

LE BILLET
d'Alexandre
Carini

Parfum
d'entente et
nez bouchés

Ils sont venus, ils étaient tous là. Cette fois, pas d'émissaire secret ni de tractation en coulisses.

A l'heure de signer le contrat de concession de la nouvelle station d'épuration avec la Lyonnaise des eaux, les représentants des huit communes du bassin cannois étaient bien obligés de s'afficher... ensemble.

Rassemblés au sein d'un syndicat d'assainissement réunifié, après avoir été dissidents sur deux projets rivaux. Alors, tant pis pour les rivalités politiques qui persistent forcément entre voisins, la station fait l'union. Comme si l'on tirait la chasse et se bouchait le nez, les partenaires de l'épuration ne voulaient plus " ni bruit ni odeur ", dans l'ambiance aseptisée de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu. Et qu'importe si l'un faisait la moue, tandis que l'autre prenait la parole. Tant pis si ce mariage de raison n'apaise pas définitivement les tensions. Le bon sens l'a finalement emporté et la station d'épuration se fera bel et bien, à moindre coût pour l'usager. Preuve que, même dans une atmosphère politique parfois nauséabonde, l'intérêt général parvient à être intercommunal. On n'en respire que mieux...

Ni bruit, ni odeur. Les maîtres mots de la nouvelle station d'épuration que la Lyonnaise des eaux doit édifier à proximité de l'aérodrome de Mandelieu. d'ici 2012. Le contrat de concession, pour vingt ans, a été signé hier avec le syndicat d'assainissement enfin unifié du bassin cannois.

Ce projet Aquaviva estimé à 77 M€ (57 M€ de La Lyonnaise; 20 M€ de l'agence de Peau Rhône-Méditerranée et Corse) se caractérise par une sorte de « bunker » minéral et végétal dans lequel pourront être traitées les eaux usées de 300 000 habitants (soit 15 millions de m³/an; 5000 m³/jour).

Ultramoderne, son procédé de filtration permettra de rejeter des eaux

répondant aux normes « qualité eaux de baignade » qui pourront arroser espaces verts et golfs environnants. Les boues séchées seront également traitées dans un laboratoire voisin pour servir d'engrais naturel.

La station sera aussi productrice d'énergie, via 4000 m² de panneaux solaires sur ses toits. Enfin, cette future usine se veut non polluante, en ne dégageant aucun gaz à effet de serre. " C'est la première usine carbonneutre au monde " *, insiste Jean-Pascal Darriet, directeur du centre régional de la Lyonnaise des eaux.

Union sacrée?

Autrement dit, une vitrine pour le groupe Suez. Mais cette station

d'épuration, indispensable car l'actuelle n'est plus aux normes, est aussi un symbole politique. Car il aura fallu bien des négociations en coulisses, bien des tractations, tensions et concessions pour que les deux syndicats autrefois rivaux, regroupant chacun quatre communes (Cannes, Auribeau, La Roquette. Théoule d'un côté; Mandelieu. Le Cannet. Mougins et Pégomas de l'autre) se retrouvent unis autour de ce projet qui profite à tous.

À commencer par les usagers, puisque le prix de revient a été âprement négocié. Alors hier, même crispés (voir billet), les sourires affichés constituaient une sorte d'union sacrée, " au nom de l'intérêt général ".

Bien sûr. Henri Leroy, maire de Mandelieu, a pris soin d'explicitier, voire de justifier l'adhésion tardive de son syndicat (SIAOM) au projet piloté par l'autre (SIABC). Non sans remercier Gilbert Pibou (maire de Pégomas) et Richard Galy (maire de Mougins) qu'il a présentés comme des *missi dominici* ayant facilité la grande réconciliation.

» Dix ans de retard »

L'ancien concurrent de Bernard Brochand à la députation a également salué le travail de Michèle Tabarot (maire du Cannet, absente, mais représentée par son premier adjoint Yves Pigrenet), dont on sait qu'elle n'entretient pas les meilleures relations avec son voisin de la Croisette. Mais l'apparence reste sauve. Et Bernard Brochand, député-maire de Cannes et président du syndicat unifié, en a même profité pour enfoncer le clou de l'intercommunalité: " Nous avons dix ans de retard. Avec cette station d'épuration, nous venons de prendre vingt ans d'avance. Je fais donc vœu qu'avec tous les maires du bassin cannois, nous développiions de nombreux projets en commun. La décharge de la Glacière va bientôt fermer, il faut se remettre au travail tout de suite ".

ALEXANDRE CARINI

La signature du contrat de concession s'est déroulée en présence (de gauche à droite sur la photo) de Jacques Varrone, maire d'Auribeau-sur-Siagne; Gilbert Pibou (Pégomas); Richard Galy (Mougins); Henri Leroy (Mandelieu-La Napoule); Jean-Pascal Darriet (Lyonnaise des eaux); Bernard Brochand (Cannes); Claude Serra, sous-préfet de Grasse; Yves Pigrenet (Le Cannet); Daniel Mansanti (Théoule-sur-Mer); André Roatta (La Roquette).



Le projet, annoncé pour 2012 et estimé à 77 M€, se caractérise par une sorte de « bunker » minéral et végétal dans lequel pourront être traitées les eaux usées de 300 000 habitants. (Repro DR)